



*Une alternative
pour vos vacances*



LETTRE D'INFO RHONE ALPES N°27

Janvier 2012

LE MOT DU PRESIDENT

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux, au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe salariée de l'Unat Rhône-Alpes. Que 2012 nous apporte réussite dans tout ce que nous allons entreprendre.

Cette année est marquée par des échéances électorales primordiales pour l'avenir de notre pays et plus particulièrement pour notre secteur. Je souhaite vous rappeler que nous demandons à cette occasion qu'une politique sociale des vacances ambitieuse soit mise en place par le prochain gouvernement.

Cette politique doit s'articuler autour de quatre axes :

- Un engagement de l'Etat pour permettre l'accessibilité de tous aux vacances
- Une articulation cohérente de la politique de l'Etat avec celle des collectivités territoriales
- Un soutien et une valorisation de l'action des organismes sociaux en faveur des vacances des familles, des enfants et des jeunes
- Une prise en compte de la dimension européenne d'une politique sociale du tourisme et des vacances.

Les prochains mois vont nous permettre de nous exprimer auprès de tous les candidats. Si des engagements de soutien pour notre secteur ne sont pas rapidement pris, je crains que nous assistions encore à la disparition d'un certain nombre d'associations sur notre territoire Rhônalpin.

La Région Rhône-Alpes a mis en place la Maison Commune du Tourisme Pour Tous, les premiers groupes de travail vont être organisés dans les prochains jours. Je souhaite, à cette occasion, que les membres de l'Unat Rhône-Alpes s'expriment au nom de notre secteur et que les activités que nous développons soient prises en compte à leur juste valeur comme par exemple le soutien à perpétuer pour le dispositif d'aide au départ en vacances des familles créé en 2011.

De plus nous avons réfléchi avec les organisations syndicales des salariés à un dispositif de sécurisation des emplois saisonniers en direction des jeunes. Les prochains jours vont être déterminants sur ce dossier.

L'Unat Rhône-Alpes continue son action et doit être encore plus reconnue sur notre territoire, c'est l'ambition que je nous donne pour 2012 !

Cordialement,

SOMMAIRE

- ACTUALITE : LES ASSOCIATIONS DE TOURISME AU CŒUR DU TOURISME DURABLE P.2
- PACTE NATIONAL DU TOURISME DURABLE P.2
- NOUVEAU PRESIDENT ADEME P.2
- LA VIE DE NOS ADHERENTS CIS LYON P.2
- ZOOM SUR : BILAN SAISON HIVER P. 3
- POINT SUR LE CLASSEMENT VILLAGES DE VACANCES P.3
- LA VIE DE L'UNAT : PORTAIL ENFANTS/JEUNES P.3
- NEWS : BILAN HIVER AIDE AU DEPART EN VACANCES P.3
- DOSSIER : L'UNAT EN CONCERTATION POUR LE CEE P.4
- AGENDA P.4

Le Président Frédéric PRELLE

Les associations du tourisme au cœur du tourisme durable

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à prendre contact avec Marie Wibaux, en charge du dossier :

m.wibaux@una.asso.fr

L'Unat Rhône-Alpes travaille maintenant depuis près de 5 ans sur la problématique de Développement Durable.

Plusieurs actions ont été menées dans le but d'apporter des éléments de réponses, des outils, à destination de nos adhérents.

En 2008, l'Unat Rhône-Alpes, l'Ademe Rhône-Alpes et 20 établissements ont co-financé

des pré-diagnostic Energie dans leurs établissements. Ces pré-diagnostic ont été appréciés par les adhérents, et ont permis à certains dans leurs travaux de rénovation, de pouvoir intégrer les recommandations énergétiques faites par le bureau d'études (AC Agrati, AD Environnement).

5 formations ont été proposées aux directeurs, administrateurs, salariés, et saisonniers. Ces formations ont porté sur les problématiques « métiers » des établissements de tourisme : système de management environnemental, entretien ménager, entretien technique, restauration, accueil et animation. Ces formations se sont déroulées dans des établissements touristiques pour être au plus des réalités de terrain et ont été dispensées par un réseau adhérent : Ethic Etapes.

Un guide pratique et une plateforme web collaborative ont été mis en place pour les adhérents. Ces outils ont pour vocation à aider les adhérents à entrer dans une démarche

de développement durable. Des fiches pratiques, en fonction des métiers des conventions collectives de l'animation et du tourisme social et familial, ont été créées pour mettre en pratique une démarche au quotidien.

La plateforme collaborative de l'Unat Rhône-Alpes est en ligne : connectez-vous sans plus tarder!



www.unat-rhone-alpes-durable.asso.fr

En 2011 / 2012, l'Unat Rhône-Alpes et l'Unat Aquitaine ont souhaité travailler ensemble sur un dossier spécifique : l'accompagnement des établissements, associations volontaires vers une démarche globale de développement durable, voire vers la certification « Ecolabel Européen pour les établissements touristiques ». 6 établissements (Valcoline du réseau des PEP 42, Les Becchi et Forgeassoud de l'association AEC Vacances, VVF Vacances de Bellentre, Le Chalet des Alpes adhérent à LHC, Atou Carlines du réseau Accueil et Promotion) ont signé un engagement, et se lancent dans une action collective en 2012. 5 des 6 établissements souhaitent aller vers l'obtention de l'Ecolabel Européen pour leur établissement.

Les premiers entretiens débiteront fin janvier, avec un référentiel interne développé par les 2 Unat, et celui de l'Ecolabel Européen. Ce projet est financé en partie par l'Ademe Rhône-Alpes, et les 6 établissements volontaires.

Une convention tripartite pour de la mutualisation d'actions sur développement durable entre Les Unats Aquitaine, PACA et Rhône-Alpes est en cours de mise en place.

Pacte national du tourisme durable



Lancé 1er juin 2011, à l'occasion de la 5ème Journée Mondiale Pour un Tourisme Responsable par Acteurs du Tourisme Durable (ATD), le Pacte National du Tourisme Durable 2012-2017 est une campagne d'interpellation et de sensibilisation des décideurs politiques et des citoyens, visant à placer le développement durable au cœur de l'action publique en matière de tourisme en France.

Ce Pacte National repose sur des propositions issues des réflexions d'un groupe d'experts, réunis à l'Assemblée Nationale entre le 13 octobre 2011. L'UNAT et certains de ses membres font partie du Comité éditorial du Pacte et soutiennent cette action.

Inspiré de la démarche entreprise jadis par Nicolas Hulot avec son Pacte Ecologique, lancé avant la campagne des élections Présidentielles en 2007, ce nouveau Pacte National du Tourisme Durable 2012-2017 a vocation à obtenir l'adhésion de centaines de milliers de Français.

Les initiateurs de ce Pacte National 2012-2017 espèrent aujourd'hui provoquer une prise de conscience générale et obtenir un engagement réel de la part des candidats à l'élection Présidentielle de 2012.

[Le pacte](#)

LA VIE DE NOS ADHERENTS /

Opération 0,20 € par repas servi, édition 2011

Le Centre International de Séjour de Lyon, réseau Ethic Etapes, lance une opération solidaire. L'opération 0,20 Euro par repas servi en est à sa troisième édition. La première a eu lieu en 2009 et a permis à Restaurants Sans Frontières (RSF) de récolter 11 500 €. En 2010, ce sont 45 000 € qui ont servi à financer la construction de deux cantines scolaires.

Bon nombre d'associations de notre secteur du tourisme a vocation sociale (TAVS) incarnent des valeurs telles que : solidarité, ouverture sur le monde. Les acteurs que nous sommes prendront conscience que la portée financière et opérationnelle de nos actions, aussi modestes soient-elles, prennent une tout autre dimension lorsque celles-ci sont mutualisées et portées par des organisations qui ont leur entrée dans le monde des médias tant en France qu'à l'étranger. Mais les effets induits et collatéraux demeurent multiples et chargés de sens.

Pour preuve : une jeune stagiaire présente au CISL Ethic-Etapes de Lyon estimait notre enthousiasme pour le moins démesuré lorsque nous récoltions quelque 200 € en 2010 pour l'opération dédiée à Haïti. Bien peu d'argent en vérité selon elle... nous l'avons alors vivement incitée à se renseigner, évidemment sur Internet. Et de découvrir, en une poignée de secondes... que, là-bas, le revenu moyen par an est de 478 € (source Banque Mondiale).

« J'entends et j'oublie, je vois et je me souviens, je fais et je comprends. » Un maître Tibétain



Nouveau président du Conseil d'Administration

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

François Loos a été nommé président du conseil d'administration de l'Ademe lors du Conseil des ministres du 21 décembre 2011.

Il avait été désigné membre du conseil d'administration de l'Agence par décret le 28 novembre 2011. Il succède ainsi à Philippe Van de Maele, qui a annoncé sa démission, inattendue, le 23 novembre dernier. Agé de 58 ans, François Loos est polytechnicien et ingénieur du Corps des Mines.

Il a travaillé dans plusieurs entreprises en France et en Allemagne, et entre en politique 1992.

Contact :

ADEME

27 rue Louis Vicat

75737 PARIS Cedex 15

ZOOM SUR /

Bilan saison hiver :

Enquête réalisée à partir Echantillon représentatif des hébergements du tourisme social en Rhône-Alpes (hors Ain et Ardèche) selon le département et le type d'hébergements. 22 répondants.

En Région Rhône-Alpes :

- Taux d'occupation moyen : 66%.
- 50% des établissements annoncent des réservations moyennes pour l'hiver, les réservations sont bonnes pour 45% d'entre eux.
- L'activité est en baisse pour 41% des hébergements, stable pour 32% et en hausse pour 27%.
- 14% accueillent une clientèle départementale, 41% régionale, 86% nationale et 36% internationale (supérieur à 100% car plusieurs réponses possibles). Principales Origine des clientèles internationales : Belgique, Pays-Bas et Allemagne.
- Au final, un séjour moyen en hiver dure 6,3 jours, durée stable par rapport à l'année précédente.

- 55% des hébergements sont assez confiants pour la saison à venir (27% sont mitigés et 18% peu confiants).

Bilan Rhône-Alpes Tourisme :

Excellent début d'hiver en Rhône-Alpes – Les touristes ont répondu présents aux vacances de fin d'année !

Même si la neige s'est fait attendre début décembre, tous les établissements de montagne ont profité au final d'un niveau d'enneigement exceptionnel (92% de satisfaction, niveau encore jamais atteint à fin décembre !) ; pour autant, l'affluence touristique en zone urbaine a aussi été favorable (71% des professionnels enregistrent une bonne fréquentation).

Le succès des villages de vacances et des résidences de tourisme à la montagne confirme l'attrait des formules tout compris auprès des clientèles.

La clientèle hexagonale est toujours nombreuse en cette période de fêtes (76% des établissements enregistrent une fréquentation stable ou en hausse par rapport à 2010).

Point sur le classement des villages de vacances



Les chiffres relatifs aux villages de vacances officiellement classés au 08/12/11 (source : site Internet Atout France) ont été présentés. 50 villages de vacances ont obtenu leur classement, dont 44 affiliés à l'Unat soit 88%. Ce chiffre a doublé en 1 mois.

Ces classements sont principalement axés sur les niveaux 3 et 2* (60% des villages classés en 3* - 30% en 2*), et concernent majoritairement l'accueil en pension complète (58% du total) ou l'accueil mixte (pension + location 32%).

D'autres établissements devraient venir grossir les rangs des villages classés dans les semaines à venir, car plusieurs autres visites de contrôle ont été réalisées.

LA VIE DE L'UNAT NATIONALE /

Portail [www.vacances-enfants-ados](http://www.vacances-enfants-ados.com) : un projet en voie de concrétisation

Pour plus d'informations, contacter Julia Privitera à l'Unat :

contact@unat.asso.fr



Le projet est actuellement dans sa dernière phase de réalisation. Après une période de test, le site sera mis en ligne courant du premier semestre 2012.

Le site internet [www.vacances-enfants-ados](http://www.vacances-enfants-ados.com) est encore en accès restreint mais son ouverture au public est prévu dans les mois prochains.

Pendant cette période de tests utilisateurs, l'UNAT travaille activement à la mise en place de la structure de portage du site et au développement de ce portail : modèle économique, recrutement des adhérents, déploiement, création de la structure porteuse, etc.

Une réunion d'information et de présentation du portail s'est déroulée le 12 janvier dernier : temps fort de ce projet, elle a réuni plus de 40 membres participants.

Pour plus d'informations, contacter l'Unat.

NEWS /

Bilan hiver Aide au Départ en Vacances

L'expérimentation du dispositif d'Aide au Départ en Vacances s'est poursuivie pendant les vacances de Noël : 42 rhônalpins (soit 11 familles) originaires des départements du Rhône et de la Drôme et exclus des vacances ont pu ainsi bénéficier d'un séjour en montagne. Ils ont séjourné pendant une semaine en pension complète dans un village ou centre de vacances de la Savoie ou de l'Isère. La préparation des séjours a été, comme pour les séjours d'été, un élément clé de la réussite de ces vacances et a été assurée par 4 centres sociaux du Rhône et de la Drôme.

Le fonctionnement du dispositif était le même que pour les séjours d'été. Seule nouveauté : un forfait « activités neige »

calcul du coût total du séjour et donc pris en charge par le dispositif : l'objectif était de permettre aux bénéficiaires de pouvoir réellement profiter de leur séjour en montagne, les activités neige étant généralement en supplément et financièrement inaccessibles pour les familles à faibles revenus. La randonnée en raquettes accompagnée (avec matériel fourni) a été l'activité la plus pratiquée dans le cadre de ce forfait.

Au total, 577 rhônalpins auront pu bénéficier en 2011 de cette expérimentation, cofinancée par l'Union Européenne, l'Etat la Région Rhône-Alpes et les établissements du tourisme associatif à vocations sociale.

Originaires de tous les départements

rhônalpins, accompagnés par 32 structures sociales partenaires (Centres Sociaux, fédération départementale des Restos du Cœur ou du Secours catholique), les bénéficiaires auront séjourné dans 24 villages vacances de la Région.

Les résultats de cette phase d'expérimentation sont très positifs et seront présentés officiellement le 9 février lors d'une matinée bilan.

L'Etat ayant déjà annoncé qu'il ne financera pas cette opération en 2012, la recherche de nouveaux partenaires financiers est activement lancée afin notamment de convaincre la Région de pérenniser ce dispositif dont l'expérimentation a donné satisfaction à l'ensemble des partenaires.

Pour plus d'informations : <http://www.unat-asso.fr>

L'UNAT travaille en concertation avec les professionnels sur le contrat d'engagement éducatif (CEE)

Le 30 novembre 2011 et le 12 janvier 2012, l'UNAT a organisé des réunions d'informations et d'échanges sur le CEE. Ces réunions qui réunissent plus de 50 personnes ont permis aux prescripteurs (CE, collectivités) et aux organisateurs de séjours de débattre et de faire des propositions pour tenter d'harmoniser leurs pratiques. Ces réunions sont liées à la décision rendue le lundi 10 octobre 2011, par le Conseil d'Etat. Et qui n'a pas eu pour conséquence d'abroger les textes relatifs au CEE. Celui-ci peut toujours être signé par les organisateurs mais il convient de gérer différemment le temps de repos quotidien des animateurs. Sur cet aspect, le droit commun du travail est aujourd'hui le seul applicable, chaque organisateur doit apporter la garantie d'un repos quotidien minimal de onze heures consécutives. Comme l'ont démontré les réunions, l'interprétation de cette garantie n'est pas la même selon les interlocuteurs.

Un groupe de travail, présidé par monsieur André Nutte, inspecteur général des affaires sociales honoraire, fera en février des propositions sur l'avenir du secteur des accueils collectifs de mineurs (ACM), visant notamment à sécuriser juridiquement le CEE. Les textes d'application des dispositions

relatives au repos compensateur ne pourront être pris qu'après qu'une disposition législative aura été promulguée habilitant le pouvoir réglementaire pour le faire. Ce qui est envisagée courant février.

Deux dispositions législatives sont actuellement examinées par les parlementaires. Celle de Pierre-Christophe Baguet, député UMP des Hauts-de-Seine, qui a déposé un amendement à la proposition de loi n°3787 « Simplification du droit et des démarches administratives »; cette proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 18 octobre 2011, rejetée par le Sénat le 10 janvier 2012 et devrait prochainement être examinée en commission mixte paritaire. Et celle de Christian Kert, député UMP des Bouches du Rhône, qui a déposé une proposition de loi n° 3496, relative « aux conditions d'organisation et de sécurité de l'accueil collectif de mineurs hors du domicile », qui a également été adoptée par l'Assemblée Nationale le 6 décembre 2011. Rappelons qu'elle est liée à l'accident dit « Cousins/Telligo » à Las Vegas.

Le député PS de la Loire Régis Juanico a déposé une proposition de loi, n°4133, relative à la mise en place d'un volontariat de l'animation.

Ce statut du volontaire est déterminant pour l'avenir du secteur. L'UNAT, depuis la décision du Conseil d'Etat, affirme et revendique que les aménagements techniques ne sont qu'une solution transitoire et que le statut de volontaire est le seul à pouvoir garantir la continuité éducative des missions des équipes pédagogiques. Ainsi qu'à pouvoir maintenir un équilibre économique favorable à l'accueil de tous les enfants en vacances, tout en apportant une garantie sociale car les aménagements techniques vont probablement être, prochainement, attaqués juridiquement.

Il faut prendre la mesure que ce secteur entre dans une zone de turbulence car il doit en même temps gérer l'augmentation de la TVA, la mise aux normes d'accessibilité et le surcoût lié à la décision du Conseil d'Etat, le tout dans une période de crise économique. L'UNAT tiendra ses adhérents au courant de la procédure en cours et de la modification des dispositions législatives du code de l'action sociale et des familles relatives au CEE lors d'une prochaine réunion.

Contact :

Pour l'UNAT, l'administrateur référent du secteur vacances enfants/ados : Patrick DROUET
 Mail : patrick.drouet@echangesdecouvertes.fr

AGENDA /

En Interne

- **30 janvier** : Commission DD de 10h à 12h30
- **6 février** : Bureau de 10h00 à 12h30
- **9 février** : Bilan Aide au Départ en Vacances à 10h30
- **5 mars** : Assemblée Générale de 14h à 17h au CIS Lyon

En Externe

- **1er février** : Commission Environnement CRESS Rhône-Alpes
- **2 février** : Commission pré-labellisation Tourisme & Handicap
- **3 février** : Mondial des Métiers à Lyon
- **8 février** : Séminaire des présidents des Unat Régionales
- **9 février** : Commission DD Nationale



UNAT RHONE-ALPES
 98 Bd des Belges
 69006 LYON

Téléphone : 04 78 24 20 47
 Portable : 06 32 27 41 44
 Fax : 04 78 24 79 93
 Mail : rhone-alpes@unat.asso.fr

Président : Frédéric PRELLE
fprelle@vtf-vacances.com

Mission Développement durable :
 Marie WIBAUX
m.wibaux@unat.asso.fr

Mission Animation, Aide au Départ :
 Sophie MENET
s.menet@unat.asso.fr

Visitez nos sites :

www.unat-rhonealpes.asso.fr

www.unat-rhonealpes-durable.asso.fr



ALLEVARD

Dernier stage de formation "secours en avalanches"

Jeudi a eu lieu le dernier stage de formation "secours en avalanche" au centre de recherche du Collet d'Allevard.

A cette occasion, une douzaine d'enfants non et mal voyants ont participé à une session. Originaires de Villeurbanne, ils effectuaient un séjour au centre de vacances de Valcoline, sous la responsabilité de leurs éducateurs et de Marc, le directeur.

Dirigée par Alain Klucar, instructeur au centre du collet d'Allevard, leur initiation leur a permis de découvrir les bases d'une formation de "secours en avalanche" et recherche avec Arva (qui est un appareil analogique n'utilisant que le son).

Se prêtant avec beaucoup d'entrain aux recherches, ils ont su parfaitement combler leur déficience visuelle par une grande attention auditive et ont réussi, avec brio, leur mission qui était de trouver au plus vite des nounours préfigurant des victimes, ensevelies sous la neige.

Avec la fin de ce stage, le centre de recherche ferme ses portes pour ne rouvrir qu'à la mi-novembre 2012.

G.S.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour connaître les nouveaux stages pour la saison prochaine, consulter le site internet d'Alain Klucar, ARVA DVA Formation : arvaformation.wordpress.com



Les jeunes Villeurbanais, en compagnie d'Alain Klucar, devaient sauver des ours en peluche d'une avalanche.

L'UNAT RHÔNE-ALPES

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR
DRESSE LE BILAN DE L'EXPERIMENTATION D'UN NOUVEAU
DISPOSITIF D'AIDE AU DEPART EN VACANCES

Quel avenir pour le droit aux
vacances pour tous ?

Dossier de presse
Février 2012



RhôneAlpes Région



2. Témoignage d'un directeur de village vacances

Marc Desjeunes

Directeur du centre Valcoline

Vous avez accueilli des familles pour les vacances d'hiver 2011. Pourquoi vous êtes-vous impliqué dans ce dispositif ?

Les PEP s'inscrivent dans cette démarche de manière historique : ce n'est pas la première fois que nous accueillons des personnes en difficulté sociale. Auparavant, nous travaillions de concert avec le Conseil Général du Val d'Oise. En installant notre siège en Rhône-Alpes, il nous a semblé naturel de nous rapprocher de l'UNAT Rhône-Alpes pour continuer nos actions en local.

Quel bilan en tirez-vous ?

Pour nous, il est clair que c'est un succès ! Nous avons accueilli 4 familles monoparentales et j'ai constaté une parfaite intégration, à la fois avec les autres familles du centre (chez nous, la semaine entre Noël et le Nouvel An est consacrée aux accueils familiaux ; il n'y a donc pas de groupe, pas de classes, pas de colonies), mais aussi dans la station et avec le personnel. L'univers de la

montagne et des activités « neige » était une découverte pour chacun. Avec ce dispositif, les familles se rendent compte que les vacances ne sont pas forcément inaccessibles. Deux d'entre elles ont d'ailleurs déjà réservé un week-end en mars, en dehors du dispositif.

Comment cela s'est-il passé, concrètement ?

Les familles ont été accueillies comme tout le monde, sans distinction. A part la réunion d'accueil, le premier jour pour planifier les activités et attribuer les aides, et le bilan de fin de séjour, rien n'a été fait « à part ». Des animations le soir, à l'accueil ski, en passant par les repas, tout a été organisé au même titre que les autres vacanciers. A mon sens, c'est une force majeure du dispositif : il n'y a pas de groupe catalogué et les familles se sentent « comme tout le monde ».